

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2024 A 19H00
SALLE COMMUNE A LA MAIRIE DE COURMANGOUX - 01370

L'an deux mille vingt-quatre à 19 h 00 le vingt-six du mois de janvier, le conseil municipal de la Commune de COURMANGOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame MORNAY Mireille, Maire.

Dates de convocation et d'affichage : 19 janvier 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de procuration : 0

Membres présents : 11

Mireille MORNAY – Sébastien CHORRIER-COLLET – Thierry DUFOUR – Alain VARVAT – Sébastien RIONDY – Thierry PARMENTIER – Denis VOGRIG – Christophe KLINGER – Rachel GUYON – Cécile CHOSSAT (quitte la séance à 21h22) – Laurent DONGUY

Membres excusés 1 : Sùnniva BOURSIER,

Membres Absents :

Désignation du secrétaire de séance : Sébastien CHORRIER-COLLET

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2023
2. Délibération pour choix achat d'un tracteur et d'une épaveuse
3. Délibération pour signature d'une convention avec la Fédération de la Chasse pour plantation d'une haie
4. Délibération Création d'une réserve d'eau et projet de convention avec David Maréchal et la SICA pour la création de cette réserve d'eau à bétail sur la parcelle communale de 55730 m² référencée ZC74 située au lieu-dit les Rippes
5. Compte-rendu du travail des syndicats et des commissions
6. Informations et questions diverses

Approbation du compte-rendu de conseil municipal précédent du 08 décembre 2023 : Approuvé à l'unanimité

DELIB 2401 2601 Choix du prestataire concernant l'achat du tracteur et de l'épaveuse

Madame le Maire explique que du fait des soucis avec le tracteur cette année 2023, la date du renouvellement prévue en 2025 a été avancée à 2024 suite à la décision du conseil municipal en date du 8 décembre 2023.

Après le lancement des consultations et étude des offres, il s'avère que l'entreprise Dombes Savoie Agri de Marboz propose la meilleure offre (valeur technique et prix) avec un tracteur FENDT 209 VARIO GEN3 4 ROUES MOTRICES 94CH et une épaveuse ROUSSEAU THEA 500 PA PRO.

Le montant du marché (achat du tracteur + épaveuse – reprise des anciens matériels) est de 85 100,00 €HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

ACCEPTE le devis de Dombes Savoie Agri de Marboz pour un montant avec la reprise du matériel à 85 100 € HT

AUTORISE Madame le Maire à signer les devis correspondants, à régler les factures et à mettre à jour l'inventaire communal

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

DELIB 2401 2602 Convention avec la Fédération de chasse pour la plantation d'une haie

Mme le Maire explique avoir été contactée par la Fédération de Chasse pour une opération visant à sensibiliser sur le rôle important que joue la haie dans nos territoires ruraux.

Ce projet vise à favoriser les plantations de haie et susciter l'émergence de nouveaux projets sur nos territoires.

L'opération consiste à mettre à notre disposition un kit de plantation comprenant 50 plants d'essences locales et adaptées à nos territoires avec les protections associées.

La préparation du sol et la fourniture du paillage nécessaire à la plantation est à la charge du bénéficiaire du kit.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention avec la Fédération de Chasse.

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

DELIB 2401 2603 Création d'une réserve d'eau et projet de convention avec David Maréchal et la SICA pour la création de cette réserve d'eau à bétail sur la parcelle communale de 55730 m² référencée ZC74 située au lieu-dit les Rippes

Face à la situation créée d'une part, par l'agrandissement de l'exploitation de la Carrière de Roissiat qui va rendre compliqué l'approvisionnement en eau des animaux pâturant sur les parcelles louées par la commune à David MARECHAL,

Face au réchauffement climatique qui engendre une baisse de la source des Bourdettes qui alimente tous les parcs de la source au côté ouest de la carrière de Roissiat,

Monsieur MARECHAL David et la SICA du Revermont souhaitent construire une nouvelle réserve d'eau pour alimenter toutes les parcelles de la réserve d'eau créée, au côté ouest de la carrière.

Cette réserve d'eau de 30.50m par 10.90m et d'une profondeur de 2 m, n'est soumise à aucune formalité conformément aux dispositions de l'article R421-18 du code de l'urbanisme. Elle serait construite conjointement par M. David Maréchal à titre personnel et la SICA du Revermont, sur le terrain communal ZC 74, loué par la SICA

Une convention entre David Maréchal et la SICA du Revermont sera établie par la SEMA et une copie sera adressée en Mairie.

La présente convention a pour objet d'autoriser David Maréchal et la SICA du Revermont à effectuer les travaux de construction et d'entretien de la réserve d'eau sur le terrain communal ZC 74 loué à la SICA, elle entre dans le cadre d'un projet global d'un collectif pastoral, qui sera en partie financé FEADER dans le cadre du PPT Bugey Revermont.

David Maréchal et la SICA s'engagent à prendre en charge financièrement la totalité des travaux avec une mise en sécurité du bassin ainsi que l'entretien :

=> Clôture grillagée hauteur aux normes en vigueur, signalisation (voir devis du projet)

=> Possibilité pour la commune d'utiliser l'eau pour la protection incendie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

DONNE Son accord pour la création de cette réserve d'eau telle que mentionnée ci-dessus sur la parcelle ZC74

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention avec M. David Maréchal et la SICA du Revermont (projet joint)

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

DELIB 2401 2604 Avenant au bail de la SICA pour rajouter la parcelle ZC 74 située au lieu-dit les Rippes

Madame le Maire expose que la SICA louait initialement 92ha05a55ca à la commune pour 548.32€. en 2016, Monsieur David Maréchal a repris toutes les locations de la SICA, sauf la parcelle B66 sur le mont Myon pour 42ha 97a 17ca.

A compter de 2019, il a été établi un premier avenant au bail de la SICA établi en 1987 en ne mentionnant plus qu'une parcelle communale louée : B66 sur le mont Myon pour une contenance de 42ha97a17ca, pour un loyer annuel de 255.96 € en 2019, ce loyer est indexé sur en fonction de l'arrêté annuel fixant l'indice des fermages.

A ce jour, la SICA souhaite établir un second avenant audit bail afin de mentionner la parcelle ZC 74 d'une contenance de 5HA 57A 30CA.

Madame le Maire donne lecture de l'avenant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

Donne son accord pour la modification du bail comme énoncé ci-dessous

Dit que le prix sera de 36.91€ à compter de 2024 (année de base)

Dit que pour les années suivantes, le prix de la location sera indexé sur l'arrêté fixant l'indice des fermages.

Dit qu'il ne reste en location que la parcelle cadastrée en B6 pour une contenance de 42ha97a17ca et la parcelle cadastrée en ZC 74 pour une contenance de 5HA57A30CA.

Dit que le reste du bail est inchangé

Décisions du Maire

- Acceptation du devis ECOCHARD Musique de 329.40€ TTC pour l'achat d'une sono portable.
- Acceptation du devis OVALPRO de 405.50€ TTC pour isolant sol supplémentaire logement.
- Acceptation du devis Scierie PONCIN de 256.44€ TTC pour réfection du plancher du clocher de l'église.

Compte-rendu des commissions et syndicats :

Plan Communal de Sauvegarde :

Ce document ayant été validé par la Préfecture, il convient de faire une première réunion avec tous les intervenants. Elle est programmée le mardi 20 février 2024 à 18h30 à la salle des fêtes.

Mme le Maire remercie Maryline Begard pour le très important travail réalisé pour l'élaboration du PCS.

Un rappel du PCS et une mise en situation sont réalisés en séance.

Commission finances :

Commission finances pour la préparation du budget : vendredi 16 février à 18h00.

Commission Bâtiment :

Logements : le planning est respecté ainsi que le budget – Pose de l'isolation des sols le 25 janvier et de la chape le 6 février. Cloisons posées, électricité avancée, sanitaire/plomberie en cours.

Eglise : infiltrations sous les vitraux, à regarder pour intervention.

Chapelle : le bois des bancs et le dessous de la vis en bois (ancien pressoir) sont à traiter contre les xylophages

Mairie : commode à emmener au garage pour traitement et réfection.

Commission Voirie :

Chiffrage des travaux sur l'accord-cadre à bons de commande à valider :

1. Chemin de la Pye : 21 687.29 € TTC (non retenue pour cette année)
2. Rue de la Fontaine : 19 813.16 € TTC (accord)
3. Granges Chambard : 13 605.10 € TTC (accord)
4. Rue des chapelles en bicouche : 4 006.61 € (ou 8 365.18 € en enrobé) (non retenue pour cette année)
5. Route de la Carrière : 2 463.35 € TTC. (accord)

+ Traitement des écoulements d'eaux pluviales de la route Rue du Tram, en bordure ou caniveau et drainage à cause de remontées d'eau provoquant des plaques de verglas. (à faire chiffré pour travaux cette année)

Expertise du mur de soutènement Chemin de Veillant, sinistre déclaré il y a deux ans alors que la compétence était encore à GBA. Suite à suivre compte tenu du risque devenu important et une réparation d'ampleur. Des panneaux de danger seront installés en attendant et une interdiction d'utiliser cette voie au plus de 3T5 sera mise en place.

Commission Urbanisme :

La modification simplifiée du PLU est en cours jusqu'au 2 février.

Une réunion de mise au point pour la procédure d'extension des Carrières de Roissiat aura lieu le 31 janvier à 10h.

Commission sécurité routière :

Nous sommes toujours en attente de la dernière livraison de panneaux.

Commission Fleurissement :

Christophe Klinger va travailler sur les commandes avec Dominique Orru.

Commission développement durable et cadre de vie :

Réunion avec les apiculteurs pour lutter contre les frelons asiatiques : mardi 30 janvier à 19h30.

La fédération de chasse a récupéré d'autres plants d'arbres pour des haies via la Région, opération de plantation à organiser à réception.

GBA organise une réunion le 6 février à 18h30 à Domsure pour poursuivre les rencontres des communes possédant un verger.

Commission Culture et Communication :

Dans le cadre de son 4ème festival, l'association « Les Arts aux jardins » de Pouillat souhaite programmer 2 spectacles à la salle des fêtes de Courmangoux : le 6 juillet ("Dis-moi dix mots" dans le cadre de l'opération nationale de sensibilisation à la langue française qui se déroule tout au long de l'année scolaire sur l'agglo) et le 25 juillet 2024 (théâtre avec Théophile Sclavis).

Le bulletin municipal est décevant pour la qualité de l'impression. Des réserves ont été émises à l'infographiste, sans retour à ce jour.

Commission Bibliothèque :

Fort succès de l'après-midi jeu du 13 janvier. Prochaine animation le 3 février.

Conseil d'école :

Bilan de l'AG de La Treffortine.

CCCAS :

Devis retenu pour l'animation musicale avec un orgue de Barbarie.

Syndicats :

Syndicat de rivière - EPAGE Seille et Affluents : le syndicat envisage de lancer une étude sur le bassin versant amont du Solnan, dont le ruisseau de Courmangoux. Une réunion avec les communes concernées (Villemotier, Verjon, Salavre et Coligny) est programmée le 29 janvier à 16h à Courmangoux.

Syndicat d'électricité et de e-communication - SIEA : Assemblée générale pour le débat d'orientation budgétaire le 16 février 2024 à 18h.

Informations et questions diverses

- a. Recensement avant le 18 février : 78 % de personnes ont rempli leur déclaration par Internet à ce jour.
 - b. Rencontre avec les élus de Verjon à la mairie de Courmangoux le samedi 17 février à 9h.
 - c. Courrier pour demande de subvention de l'association « Pousse en chœur » de Montfleur
- Une demande de stage pour reconversion professionnelle en secrétariat de mairie a été acceptée pour la semaine du 29 janvier au 2 février dans le cadre d'une période de mise en situation en milieu professionnel avec Pôle Emploi.

Fin de la réunion à 21h30.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 23 février 2024 à 19h salle commune de la mairie de Courmangoux.

Rappel des délibérations prises le 26 janvier 2024 :

DELIB_2401 2601 Choix du prestataire concernant l'achat du tracteur et de l'épareuse

DELIB_2401 2602 Convention avec la Fédération de chasse pour la plantation d'une haie

DELIB_2401 2603 Délibération pour signature d'une convention avec David Maréchal pour la création d'une réserve d'eau à bétail sur la parcelle communale de 55729 m² référencée ZC74 située au lieu-dit les Rippes

DELIB_2401 2604 Avenant au bail de la SICA pour rajouter la parcelle ZC 74 située au lieu-dit les Rippes

Présences au conseil municipal du 26 janvier 2024 :

Membres présents : Mireille MORNAY – Sébastien CHORRIER-COLLET – Alain VARVAT – Sébastien RIONDY – Thierry PARMENTIER – Denis VOGRIG – Christophe KLINGER – Rachel GUYON – Thierry DUFOUR – Cécile CHOSSAT – Laurent DONGUY

Membres excusés au conseil municipal du 26 janvier 2024 : Sùnniva BOURSIER

Madame le Maire, MORNAY Mireille		Le secrétaire, Sébastien CHORRIER-COLLET	
-------------------------------------	--	---	--